**Inscription en 6ème :**

**Elèves scolarisés dans une école publique du secteur** (NIZON-PONT-AVEN, NEVEZ et RIEC), Les parents des écoles publiques ont été destinataires, par l’intermédiaire de leur école, d’une lettre (en pièce jointe) et d’une fiche de liaison, composée de deux volets. Les parents qui souhaitent que leur enfant soit inscrit au collège PENANROZ à la rentrée 2020 doivent remettre la fiche de liaison à leur école selon les consignes de l’école.

Les directeurs(trices) des écoles publiques effectuent la saisie informatique de la demande des parents de leur école **pour le 1 avril 2020.**

**Elèves scolarisés dans une école privée et habitant sur les communes de** (NIZON-PONT-AVEN, NEVEZ et RIEC),

Les directeurs(trices) des écoles privées remettent la lettre de Madame La Directrice académique et les fiches de liaison (voir les pièces jointes) et les demandes de changement de réseau au collège public du secteur et ils(elles) transmet (**pour le 1 avril 2020**) les fiches de liaison au principal du collège public du secteur qui effectue la saisie informatique (**avant le 7 mai 2020**). Voir document à télécharger (volet 1 et 2).

**Elèves scolarisés dans une école publique ou privée HORS SECTEUR des communes de** (NIZON-PONT-AVEN, NEVEZ et RIEC).

La famille prend contact avec le collège puis complète les volets 1 et 2 (voir document à télécharger) et éventuellement une demande de dérogation (voir volet 1 et 2) à transmettre par courrier, accompagnées des pièces justificatives, à la Direction académique

Les documents sont à adresser au collège et à la DIVEL **DSDEN du Finistère ,**1 boulevard du Finistère, CS 45033, 29558 Quimper cedex 9

**Autre niveau que 6e :**

Et pour les élèves des autres niveaux (actuellement en 6e, 5e et 4e) souhaitant une inscription au collège PENANROZ, il est nécessaire de prendre contact avec le collège par mél.

**Documents à télécharger**

* Public courrier information parents
* Privé courrier information parents
* Volet 1 et 2